



Centre d'Expérimentation de la Récup' et du Réemploi
Allées de Marveille – 09350 Les Bordes sur Arize

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

SOMMAIRE

Rapport moral	3
Ressources humaines	4
Vie collective	5
Les collectes	5
Le traitement	7
La vente	8
La sensibilisation et la communication	10
Les prestations	12
Administratif	12
Formation	12
Développement	12
Subventions	14
Partenaires	14

RAPPORT MORAL

Ressources humaines

Salariés

Au nombre de six en début d'année, puis cinq à partir d'avril, puis de nouveau six à partir de décembre: le nombre d'Equivalents temps plein, lui, n'a que peu varié tout au long de l'année, avec 3,7 ETP en moyenne.

Alex Meschia, co-fondateur de l'association portant le projet de ressourcerie a souhaité développer davantage son projet d'entreprise de réparateur vélo, il exerce désormais à Foix. Les tâches qu'il effectuait au sein des différents réseaux (représentant au Conseil d'administration du Réseau régional et représentant du Réseau Régional au niveau national, ont dû être momentanément abandonnées. L'équipe s'est recentrée sur le quotidien et a répondu positivement à l'idée du Conseil d'administration de la ressourcerie de Foix d'embaucher un(e) salarié(e) de manière mutualisée sur les structures des Bordes et de Foix. C'est finalement Elodie Rivasseau, qui faisait par ailleurs partie de l'équipe qui a porté le projet de ressourcerie d'Oust, qui a été choisie pour ce travail. Pour des raisons pratiques, c'est la ressourcerie des Bordes sur Arize qui a formellement "pris" le contrat, et Elodie est "mise à disposition" pour la moitié de son temps de travail auprès de la ressourcerie de Foix.

Les salariés ont été au nombre de six de janvier à avril, puis de cinq de mai à novembre, puis à nouveau six en décembre. Le nombre total d'ETP est resté à peu près constant toute l'année (4), les cinq salariés restants après le départ d'Alex Meschia ayant "repris" momentanément les heures qu'il effectuait (20h par semaine, chacun a augmenté son temps de travail de quatre heures en moyenne). En décembre, nous avons accueilli Elodie Rivasseau, dont le poste est mutualisé avec la ressourcerie de Foix: son contrat de travail dépend de la ressourcerie des Bordes, mais elle est "détachée" auprès de Foix pour la moitié de son temps. Elle travaille essentiellement sur les aspects Compta, Gestion financière et Subventions. L'activité des salariés est en majorité occupée par des tâches liées au tri, à la réparation, aux apports (42% du temps total), puis aux aspects administratifs (17% du temps). Le magasin (mise en rayon, rangement, ménage, tenue de caisse, etc.) prend environ 16% du temps (en 2019, la caisse a été souvent tenue par des bénévoles).

A noter, l'embauche ponctuelle d'un salarié pour le chantier "Merci René", sur deux mois.

Tous les salariés sont en CDI.

Un énorme travail d'organisation et de répartition des tâches a eu lieu tout au long de l'année, qui sera finalisé en 2020.

Bénévoles

Les bénévoles sont toujours aussi motivés et participent énormément à la vie et au fonctionnement de la ressourcerie.

Le Comité d'animation, qui peut comprendre jusqu'à 9 personnes n'est composé en 2019 que de 7, dont une personne morale, la ressourcerie de Foix. Le Comité s'est réuni tous les deux mois, comme c'est à peu-près le cas depuis la création de l'association. C'est cette instance (il s'agit d'une association collégiale dans laquelle chaque membre est co-président) qui prend les grandes décisions stratégiques concernant la ressourcerie et qui épaula l'équipe salariée en cas de difficulté. C'est aussi elle qui est l'employeur officiel et qui gère notamment les ressources humaines.

Les “bénévoles du quotidien” sont sur place beaucoup plus souvent, même s’il ne faut pas oublier qu’une partie du travail est quelquefois fait “à la maison” par certains bénévoles (notamment sur les livres ou les jouets) et que certains bénévoles oeuvrent à distance (conseil juridique ou financier, graphiste, appui technique “réseau informatique” par exemple). Sans cette masse de travail “gratuit”, la ressourcerie ne pourrait bien sûr pas fonctionner aussi bien: il y a au moins autant d’heures consacrées par les bénévoles au tri, à la réparation, à la mise en rayons ou à la vente que d’heures salariées. Soit quatre Equivalent temps plein sur 2019.

Les Services civiques

Chaque année depuis 2017, la ressourcerie accueille des jeunes en Service civique. Jusqu’en 2019, nous avons un contrat avec la Ligue de l’enseignement, qui assurait le cadre légal de l’accueil et le suivi administratif des jeunes. En 2019, nous avons déposé et une demande d’agrément, que nous avons obtenue. L’association peut donc accueillir en son nom propre jusqu’à deux Services civiques par an. Les missions durent 7 mois (pour un temps de travail de 24h par semaine et deux jours de congés par mois) et sont l’occasion pour les jeunes de découvrir le monde du travail et plus particulièrement la fonction de valoriste au sein d’une ressourcerie. Ils/elles doivent porter un projet personnel au sein de la structure, au service de l’intérêt général.

Vie collective

Depuis l’ouverture de la ressourcerie, le choix d’une vie collective partagée est défendu par l’ensemble de l’équipe. Chacun à son tour est responsable du repas de midi, du ménage hebdomadaire de la cuisine et des toilettes et de la gestion du compost. Le temps consacré à ces tâches est inclus dans le temps de travail des salariés. Ponctuellement, des bénévoles prennent en charge certaines de ces tâches.

Les repas du midi (et quelques goûters et quelques petits fours, notamment pour les CA ou les AG) sont partiellement pris en charge par l’association. Les salariés cotisent de leur côté, à raison de 2 euros par repas. Ce montant représente près de 1500 euros pour l’année 2019, sachant que le coût total des repas est de 3340 euros, soit un reste à charge d’environ 1840 euros pour l’année.

Les collectes

Comme toutes les ressourceries, le ZeroNeuf collecte les objets dont les usagers souhaitent se débarrasser. Nous classons les types de collecte en trois grands groupes:

La collecte en apport volontaire: les usagers peuvent venir déposer leurs objets, dans les heures d’ouverture, en vue de traitement. Toute l’année 2019, les horaires sont restés les mêmes: 10h/16h du mercredi au samedi. Nous disposons pour cela d’un accès spécifique (à l’arrière du bâtiment) et vos objets sont pris en charge par des salariés et/ou des bénévoles qui vont ensuite les peser (en fonction de leur nature: textile, ferraille, bois, mobilier, électro, vélo, verre, plastique/mélange, etc.). Nous incluons dans cette collecte les “dépôts sauvages” qui continuent malgré tout d’être faits de temps en temps.

La collecte à domicile: elle est faite par des équipes de salariés et/ou de bénévoles et se fait sur rendez-vous et sur devis. Le montant du devis (fonction du nombre d’heures prévisionnelles et de la distance) est diminué en fonction de la valeur potentielle des objets collectés. La collecte peut donc être entièrement payante (si la plupart des objets doivent être redirigés vers la

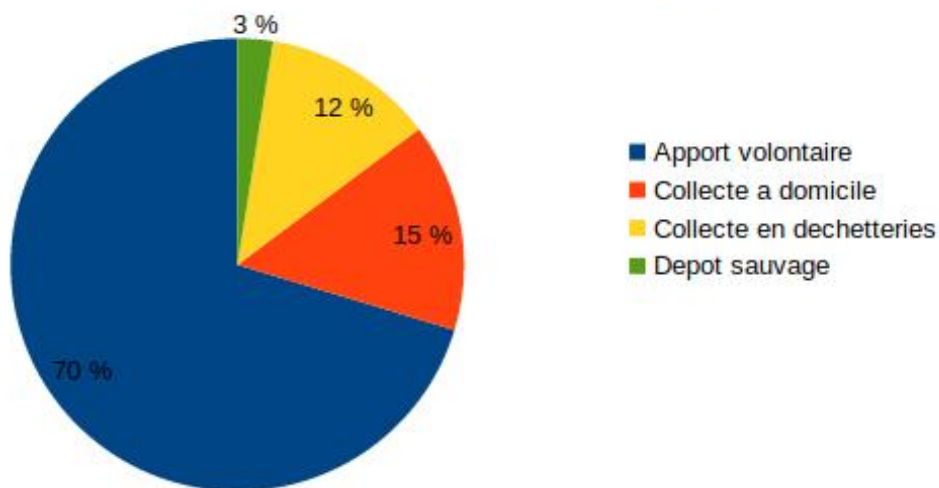
déchetterie) ou entièrement gratuite (si les objets ont une valeur marchande suffisante). Tous les objets sont également pesés, et identifiés comme provenant de ce type de collecte;

La collecte en déchetterie: grâce à un partenariat avec le Smectom (syndicat de déchets qui s'est vu déléguer la compétence "Déchets" du territoire par la Communauté de communes Arize-Lèze dont nous dépendons), nous intervenons directement sur la déchetterie en y passant deux fois par jour, en fin de matinée et en fin de journée, pour collecter les objets que les agents ont pu mettre de côté et qui leur paraissent intéressant pour nous. Cette collecte est également identifiée séparément, puis pesée.

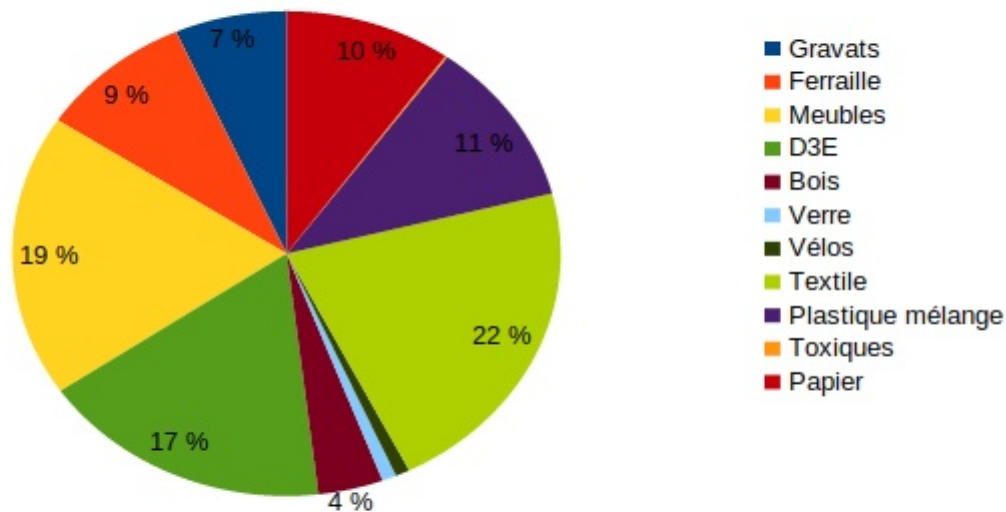
Quelques chiffres

Type de collecte	Nbr.de collectes	Masse collectée	Pourcentage
Apport volontaire	2273	58,6	70 %
Collecte a domicile	60	12,4	15 %
Collecte en dechetteries	205	10,2	12 %
Depot sauvage	118	2,1	3 %
TOTAL	2656	83,3	100,00 %

Les différents types de collecte et leur répartition



Répartition des types de déchets collectés ^{0 %}



Le traitement

Chaque objet qui arrive à la ressourcerie est pesé puis analysé: une faible partie est directement renvoyée dans le circuit "déchetterie", après tri et parfois démantèlement, soit dans les flux de la déchetterie (ferraille, bois, plastique/mélange, gravats, carton...), soit dans les flux des éco-organismes (Déchets électriques et électroniques - D3E, mobilier - DEA). Les objets qui passent ce filtre sont ensuite nettoyés, réparés éventuellement, puis évalués (prix) avant d'être mis en rayon pour la vente. Certains sont stockés en attente de valorisation par réparation plus lourde ou "relooking", c'est-à-dire transformation plus ou moins importante.

Après leur pesée, les objets sont acheminés vers les différents ateliers de tri/réparation et traités immédiatement, ou stockés en attendant que les personnes compétentes soient présentes sur le lieu.

En 2019, certains secteurs de la ressourcerie ont désormais un fonctionnement très organisé (livres, jouets, textile, puériculture, vaisselle...), tandis que d'autres demandent encore des investissements (humains et matériels) importants: c'est le cas de l'électro (espace, compétences stables en internes), du mobilier (espace, machines), ce qui se reflète dans les chiffres de ventes. Sur ces deux derniers secteurs, une marge de progression importante est possible.

D'autre part, l'atelier "meubles" a été, en 2019, particulièrement sollicité par le partenariat avec Merci René et la confection de meubles en palettes ou de traitements poussés (sablage et peinture de multiples meubles).

- Les ateliers, en 2019, sont répartis comme suit:
- Electro
- Vaisselle
- Livres/Papetterie
- Jouets/Sports/Culture
- Mobilier

- Textile
- Bricolage/Jardin/Animalerie
- Antiquités/Cadres/Bibelots

La vente

La vente est réalisée majoritairement en magasin, grâce à la boutique située sur le Centre commercial des Bordes sur Arize. Elle a une surface de 220m² et nous bénéficions d'un espace extérieur abrité à l'avant du magasin qui nous permet de proposer une trentaine de mètres carrés supplémentaires d'objets qui sont exposés les jours d'ouverture. La boutique est ouverte de 10h à 18h (et jusqu'à 19h de juin à septembre) les mercredis et samedis. L'affluence est toujours en augmentation depuis l'ouverture en 2016.

Les chiffres de vente comprennent également les sommes versées par les éco-organismes (Eco-mobilier et Ecologic - entreprises privées à but non lucratif). Ces deux filières nous permettent de valoriser les objets que nous ne pouvons ni vendre ni transformer, dans le domaine du meuble ou de l'électro. Nous avons également la possibilité de valoriser auprès de ces éco-organismes les objets vendus. Pour mémoire, le système est le suivant:

“Un éco-organisme est en France une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.

Ailleurs dans le monde, ils sont appelés en anglais producer responsibility organisation (PRO). La REP et les éco-organismes sont nés en réponse au besoin des États membres de l'UE de gérer leurs déchets, d'une part pour limiter leur pollution et d'autre part pour éviter le gaspillage des ressources naturelles. En France les éco-organismes sont agréés pour six ans au maximum (renouvelables), s'ils disposent des capacités techniques et financières leur permettant de répondre aux exigences d'un cahier des charges imposé (fixé par arrêté interministériel, après avis de l'instance représentative des parties prenantes de la filière” (Source: Wikipedia).

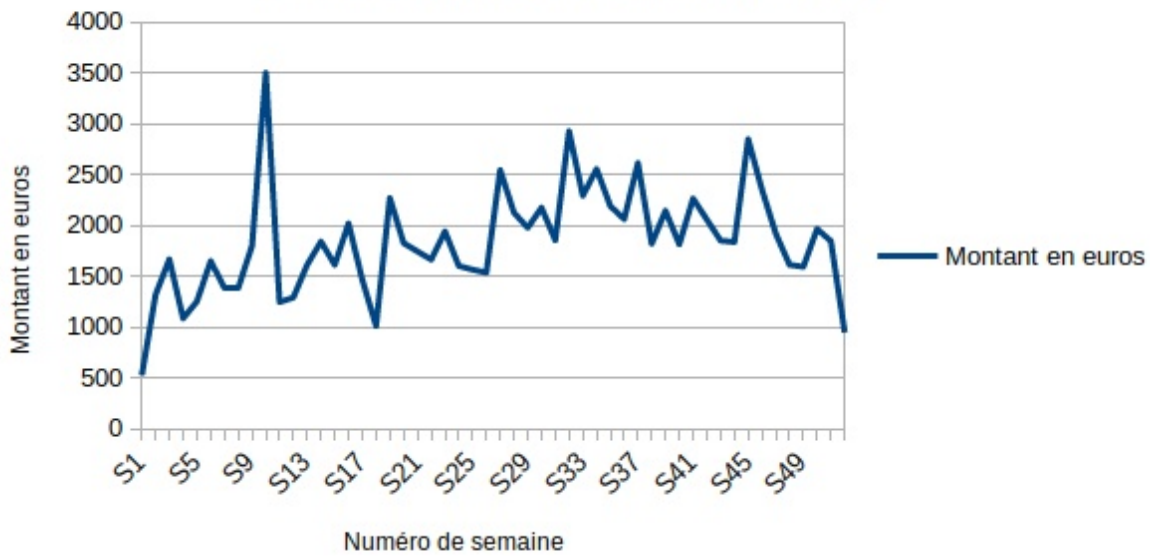
Le financement que l'on reçoit de leur part vient directement d'une fraction de l'éco-taxe, payée par le consommateur sur les produits neufs. Cette fraction fait régulièrement l'objet de négociations, menées notamment par le secteur du Réemploi (Réseau national des ressourceries, Emmaüs). Son montant est partagé pour supporter les coûts du réemploi ou de la réutilisation, ceux du recyclage, ceux de la “valorisation matière” (production d'énergie, le plus souvent par combustion), et ceux de l'élimination (incinération, enfouissement).

Les éco-organismes ont permis de récupérer environ 1700 euros sur l'année 2019. C'est peu et des progrès peuvent être légitimement attendus (de notre côté pour mettre en place les moyens statistiques d'une meilleure valorisation, et du côté des éco-organismes avec un meilleur taux à la tonne, que ce soit pour la valorisation de ce qui repart dans le circuit “déchets” (recyclage, valorisation matière) ou du soutien financier pour tout ce qui est vendu).

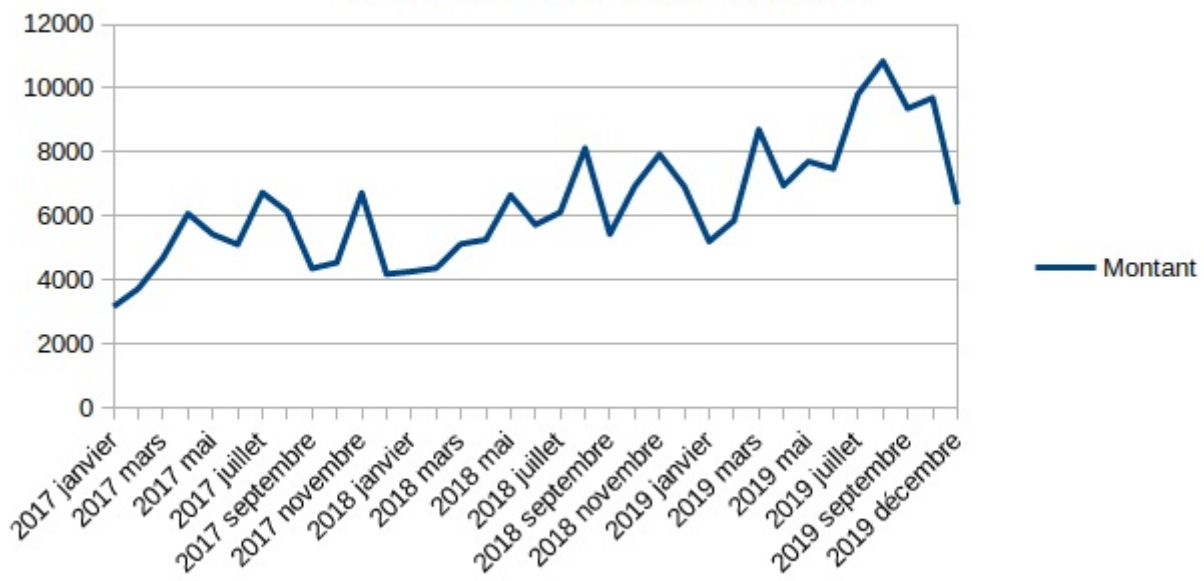
Une partie des ventes passe par le site “Le Bon coin”, qui nous sert à écouler des livres qu'on ne vendrait sans doute pas sans cette “vitrine”. Ces ventes représentent un montant assez faible, mais permettent également de nous faire connaître, en attendant de trouver une meilleure solution, via un autre type de plateforme (type Label Emmaüs).

Quelques chiffres

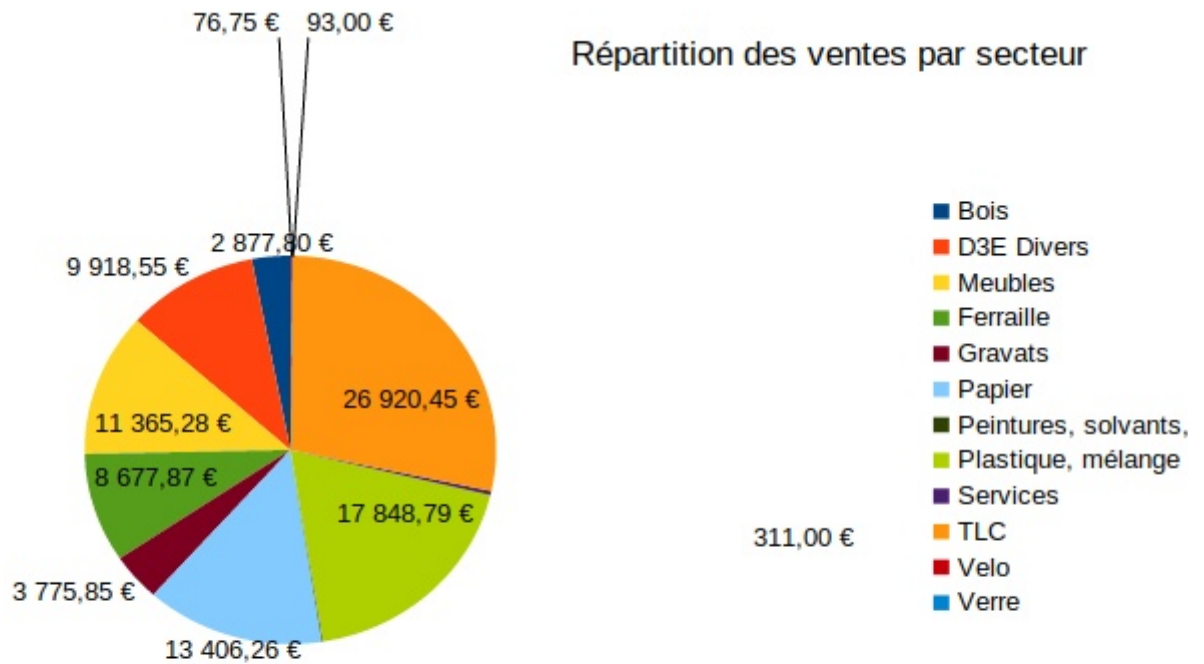
Montant des ventes par semaine, en euros



Progression des ventes 2017-2019



Répartition des ventes par secteur



Sensibilisation et Communication

C'est le quatrième pilier des ressourceries, qui peut prendre plusieurs formes.

Les outils de communication et leur emploi n'a pas beaucoup varié en 2019. Il est, comme souvent dans le secteur associatif, compliqué de consacrer beaucoup de temps et/ou de financements à ce secteur, les éventuelles retombées économiques étant difficiles à évaluer, quantitativement ou dans le temps.

Au ZéroNeuf, la communication/sensibilisation comporte les axes suivants:

Le dialogue "en direct"

Les interactions avec les clients du magasin ou les usagers des dépôts sont l'occasion pour l'équipe d'échanger sur les missions effectuées par la ressourcerie, les modalités de tri ou de pesée des objets, et plus globalement la gestion des déchets sur notre territoire, ou plus largement aux niveaux national et/ou international, en fonction des connaissances de chaque membre de l'équipe. Nous informons aussi ponctuellement sur les différentes filières de traitement des déchets existantes. En 2019, un financement de l'Etat relayé par le Parc naturel régional ariégeois nous a permis également de concevoir et faire imprimer une grande bache informative, que nous avons installée derrière la caisse, à l'entrée du magasin, et que les clients peuvent consulter en attendant leur tour.

Les animations: très peu nombreuses en 2019, c'est un volet à développer, que ce soit dans le secteur éducatif (écoles, centres de loisirs) ou pour le grand public. Difficile cependant à valoriser financièrement (tout le monde voudrait des animations, mais il est compliqué de trouver l'argent pour les financer à leur juste valeur). Les rentrées d'argent liées sont de 685 euros pour 2019, dont 480 euros réglés par le PNR. Quelques visites guidées de la ressourcerie ont été

organisées pendant l'année, sans contrepartie financière.

La communication virtuelle

Nous disposons toujours du même site Internet depuis la création de la ressourcerie (www.cerr.fr). C'est un site statique, mis à jour, mais qui n'est pas utilisé au maximum de ses possibilités, et dont la structure générale aurait besoin d'une refonte. Des pages explicatives permettent de soulever régulièrement des problématiques en lien avec l'actualité, que ce soit sur les déchets ou plus largement sur les questions environnementales (exemple: "Que deviendront nos déchets en 2035?").

Ce site permet également, via une application dédiée (MailPoet), d'envoyer des lettres d'information et des informations ponctuelles aux personnes qui sont abonnées. La Lettre d'information, généraliste, est envoyée tous les deux mois à environ 350 personnes et informe sur les différentes activités de la ressourcerie, avec une sorte d'édito qui peut porter sur différents sujets, toujours autour de la gestion et du traitement des déchets. La Lettre d'information nous permet de communiquer sur nos actions et d'annoncer les ateliers participatifs: ces derniers accueillent des usagers désireux d'en savoir plus ou d'apprendre à fabriquer/transformer eux-mêmes des objets. La ressourcerie organise ces temps d'échange, met à disposition le lieu et des compétences par domaine. En 2019, nous avons organisé dix ateliers, grâce notamment à un financement de l'Etat, via le PNR.

La Lettre des livres, qui est également envoyée tous les deux mois, est spécialisée sur la partie "librairie" de la ressourcerie, et gérée par une bénévole (sauf l'envoi, géré par un salarié).

Nous disposons aussi d'un compte Facebook, qui permet une communication plus réactive, avec des abonnés différents. Annonce de braderies, de soldes, relai de communications liées aux réseaux des ressourceries ou associations amies, lancement des inscriptions pour les ateliers participatifs.... Ce compte, au même titre que la communication en général, manque de stratégie globale. Il compte 1200 abonnés, pour 1100 "like".

La communication "papier"

La ressourcerie édite des "flyers" généralistes et d'autres servant à promouvoir les braderies ou événements ponctuels. Elle édite également des affiches en format A4 pour l'affichage en magasin, en vitrine ou chez les commerçants du territoire. En 2019 l'achat d'une imprimante couleur a grandement facilité la gestion de ces impressions.

Ressources humaines

L'essentiel de la communication, en 2019, est piloté par deux salariés, qui se sont partagés le travail entre la partie graphique et la partie rédactionnelle. La Lettre des livres est entièrement gérée par une bénévole (sauf l'envoi, qui reste une prérogative salariée, notamment au vu de la législation en vigueur, le PRPGD).

La sensibilisation est prise en charge par l'ensemble des équipes, mais les ateliers participatifs le sont plus souvent par un(e) salarié(e), qui change selon les thématiques abordées.

Les prestations

Ce que nous appelons “prestations” sont des actions qui donnent lieu à facturation ou à comptabilisation en tant que “Service” dans l’application de gestion “Oressource”.

Pour l’année 2019, le montant total des prestations est donc

Débarras de maisons, garages, greniers, etc. Effectués tout au long de l’année, sur demande et en fonction de nos plannings. Ils donnent lieu à plusieurs modalités financières selon la qualité des objets à récupérer, la distance et le volume concerné. représente environ 750 euros en 2019.

Merci René (un peu plus de 21 000 euros facturés, mais avec des dépenses conséquentes: embauches ponctuelles et achats).

Location de vaisselle (service facturé mais avec peu de mouvement)

Administratif

Comme dans toute association qui emploie des salariés, la partie administrative couvre des fonctions essentielles et demande un niveau de responsabilité et de professionnalisme conséquents: gestion du personnel, gestion des salaires (facilitée par le fait que nous passons par le Chèque emploi associatif (CEA), organisme qui établit les feuilles de paie à partir de déclarations (nombre d’heures effectuées chaque mois, congés pris, etc.)), suivi administratif des Services civiques, suivi des heures de bénévolat, suivi des assurances, médecine du travail, suivi des formations, suivi de la gestion comptable, pilotage financier, organisation du quotidien (plannings), veille juridique, lien avec les différents réseaux et partenaires, avec les différents services de l’Etat (impôts, services civiques, Pôle emploi...), constitution de dossiers de subventions, suivi de ces dossiers (et mise en place d’indicateurs selon les dossiers), secrétariat (téléphone, mails).

Formation

Formation Electro suivie par Claire Chapuis, faite par le Réseau national des ressourceries (trois jours).

Formation Jeanne: animation de réunion (2 jours).

Développement

Ce secteur d’activité comprend tous les projets à venir ou les projets qui ne sont pas encore en “vitesse de croisière”. Il s’agit de mettre en forme les nouvelles idées ou les opportunités qui cadrent avec les missions que souhaite développer la ressourcerie.

En 2019, il s’agit de:

Les jardins partagés

Ce projet est toujours en phase de développement, dans l’attente d’un accord avec la mairie (à concrétiser en 2020). Il comprendrait l’utilisation par la ressourcerie d’une parcelle cultivable (potager) et la gestion d’un composteur collectif. A terme, l’idée serait aussi la gestion de

toilettes sèches utilisables par les membres du collectif des jardins partagés.

La gestion du compost

les déchets compostables produits par la ressourcerie sont acheminés vers les composteurs partagés situés à côté des jardins partagés. La ressourcerie mène en 2019 une expérimentation pour la gestion du compost du magasin Carrefour Contact, situé dans le Centre commercial. Ce projet est à repenser en 2020.

L'atelier vélo

Suite à un appel à projet de la région Occitanie, la ressourcerie a obtenu 2000 euros pour l'installation d'un atelier de réparation de vélos. L'idée est de développer les actions de remise en état des vélos, de manière plus professionnelle, suite au départ de l'atelier "Tu peux crever", qui fournissait les outils, l'espace et la main d'oeuvre qualifiée pour le faire jusqu'ici. Ce projet devrait voir le jour en 2020, avec l'aménagement d'un espace dédié au sein de la ressourcerie et le pilotage du projet par un salarié qualifié déjà présent en interne. Ce salarié sera également chargé de l'animation des ateliers participatifs qui serviront aux usagers pour réparer, avec l'aide d'un technicien et l'outillage professionnel adéquat, leurs vélos ou cycles.

La mise aux normes électriques

C'est un chantier de longue haleine, qui a bien avancé en 2019 mais qui n'est toujours pas terminé. Le coût est supporté par l'association (environ 10 000 euros prévus au total), sachant que la main d'oeuvre est entièrement interne (salariés et bénévoles).

Espace de vie sociale (EVS)

L'année 2019 ne nous a pas permis de faire avancer comme nous le souhaitions ce projet, qui est plutôt intéressant pour la structure. Il s'agit d'un partenariat avec la CAF pour que la structure devienne un lieu d'accueil qui "permet le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, ainsi que la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers". Concrètement, il s'agit d'actions que nous menons déjà et cela permettrait d'officialiser un volet de notre activité qui n'est pas pour l'instant suffisamment valorisé. A suivre en 2020!

Les déchets verts

Projet en pause pour 2019: en l'absence de répondant du côté du Smectom (propositions faites de notre côté), il est difficile pour nous de nous lancer dans une activité qui demanderait, sans accord ni soutien, d'importants investissements qu'il faut être assuré de pouvoir amortir (avec notamment des garanties de "marché"). Plusieurs options sont envisageables, allant du prêt subventionné de matériel aux particuliers (petits broyeurs de végétaux) à la gestion de broyeurs mutualisés plus importants (tractés par exemple, avec des tournées envisageables sur les communes de la Communauté de communes ou des présences ponctuelles et annoncées sur déchetterie).

Subventions

Il y a les subvention à l'emploi, qui représentent cette année la somme de 10800 euros (soit 46% de moins qu'en 2018, du fait notamment de la baisse des taux), les subventions de la Communauté de communes (2000 euros, dont 1000 au titre du festival 100% Récup' 2018) et le Fonds de la vie associative (FDVA, 1200 euros).

C'est très peu dans l'ensemble. C'est certes un gage d'indépendance pour notre activité, mais nous pourrions, sans nous compromettre, obtenir un peu plus. La difficulté est de trouver des subventions de fonctionnement, qui seraient légitimes dans notre cas puisque nous exerçons une activité d'intérêt général: les déchets, c'est l'affaire de tous. Or les subventions sont le plus souvent liées à des projets (pour une durée de temps déterminé), et généralement "novateurs", si possible. Cette recherche d'innovation peut bien sûr trouver un intérêt pour certains secteurs d'activité, mais pour ce qui est des ressourceries, ces innovations sont difficiles à imaginer: il faut d'abord commencer par gérer les objets collectés et l'outil -fonctionnel au demeurant - qu'est une ressourcerie, en sachant que la gestion des déchets permet rarement d'y accoler le terme de "rendement", à moins de ne considérer qu'une partie des déchets (on peut valoriser financièrement ce qui se revend bien (métaux précieux par exemple), mais tout une partie n'est pas financièrement valorisable, la valeur devenant plutôt un coût (environnemental, notamment).

Les partenaires

Une ressourcerie est une structure qui a de multiples partenaires, de types différents:

Les partenaires institutionnels

- L'Etat (législation, réglementation, subventions à l'emploi)
- La Région (subventions, cadre légal de la gestion des déchets)
- La Communauté de communes (organisme officiellement en charge de la compétence "déchet" sur son territoire)
- Le Smectom (structure à laquelle notre Communauté de communes (Arize-Lèze) a délégué la compétence "déchet")
- Le PNR (Parc naturel régional ariégeois): la ressourcerie est située sur le territoire du PNR et s'associe à ce titre à différentes actions.

Les partenaires opérationnels

- Les éco-organismes (Eco-Mobilier, Ecologic)
- Vertex (filiale d'Emmaüs qui collecte le textile sur l'Ariège, et notamment le nôtre)
- Le Smectom: la ressourcerie, à travers une convention de partenariat, collecte les objets réutilisables directement en déchetterie, avec l'aide des agents sur place.

Les réseaux

- Le Réseau national des ressourceries. Nous en sommes adhérent depuis 2017 (officiellement, il faut obligatoirement adhérer dans la mesure où on utilise le nom "Ressourcerie", qui est une marque déposée).
- Le Réseau régional des ressourceries. Fondé en 2017, nous en sommes adhérent depuis le

début.

- La ligue de l'enseignement: c'est la structure qui gère la partie administrative des Services civiques. En 2019, nous cessons notre partenariat avec cette structure grâce à l'obtention de l'agrément pour l'accueil de jeunes en Service civique pour notre propre compte.